

CEB du 2 mai 2018

Assises Antilles-Guyane de L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

www.anc-antilles-guyane.com

#ANCAntillesGuyane

@Reseau_EAU

27 | 28
JUN 2018

MADIANA
Palais des
Congrès

MARTINIQUE

Save the date



Sylvie BOUDRE
Chargée de mission appui au territoire

Les Assises Nationales de l'ANC

- **Organisateur** : IDEAL connaissance
- **Les participants** : Elus, professionnels, SPANC, techniciens territoriaux
- **15 ans d'existence** :
 - 1 Assise par an
 - 1 commune partenaire par Assise
 - 1 Agence de L'Eau partenaire par Assise
 - 1 Département partenaire par Assise
 - 1200 participants en moyenne par an



Les Assises Antilles Guyane de l'ANC : 1^{ère} Edition

- **Organisateur** : IDEAL connaissance



- **Les partenaires privilégiés :**

Les Offices et la Collectivité Territoriale



Les communautés d'agglomération



- **Les participants** : Elus, professionnels, SPANC, techniciens territoriaux, **les usagers**



Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

Déroulement

- **2 journées, 6 ateliers : le 27 et le 28 juin**
 - 1^{ère} journée : Etat des lieux et responsabilités
 - 1 Atelier Elu
 - 1 Atelier professionnel
 - 1 Atelier Grand public
 - 2^{ème} journée : techniques et contraintes de l'ANC sur nos territoires
- **9 intervenants de l'hexagone** : pour retour d'expériences, expertises et adaptation
- **2 séances plénières** :
 - Ouverture : Etat des lieux par territoire
 - Fermeture : Orientation de stratégie pour l'ANC aux Antilles Guyane

Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

Le programme

PROGRAMME

MERCREDI 27 JUIN

8h00 Accueil des participants et café offert par ACOA

9h00 Allocutions de bienvenue

- Luc CLEMENTE*, maire de Schœlcher
- Claude LISE, président de l'Assemblée de Martinique et président de l'Office de l'eau Martinique
- Laurent LAGIÉ-DEFRANCE, directeur du Réseau IDEAL

9h45 Séance plénière d'ouverture : Etat des lieux de l'ANC en Antilles-Guyane et rappel de la réglementation actuelle

11h15 Zoom sur le Réseau Eau d'IDEAL Connaissances

- Christophe JURADO, responsable Pôle Eau d'IDEAL Connaissances

11h30 Inauguration de l'espace salon

12h30 Déjeuner

13h30 1^{ère} session de conférences

VOS PARCOURS

EXPERTISE DECOUVERTE

1A - Les élus et l'ANC

Cette séance abordera le pouvoir de l'élu en charge de la compétence ANC et l'étendue des missions de son service, mais aussi le rôle du maire détenteur du pouvoir de police qui peut intervenir soit dans la continuité du contrôle exercé par le SPANC, soit lorsqu'il estime nécessaire, par exemple dans les zones identifiées à enjeux sanitaires.

Sous le parrainage de



2A - Responsabilités et obligations des professionnels en assainissement non collectif

De nombreux professionnels interviennent, de près ou de loin, dans le domaine de l'ANC. Face à cette interdisciplinarité, il est parfois nécessaire de clarifier le domaine d'intervention de chacun, son rôle, ses obligations et ses responsabilités, ceci, dans une relation interprofessionnelle mais également avec l'utilisateur.

Sous le parrainage de



PROGRAMME | MERCREDI 27 JUIN (suite)

15h30 2^{ème} session de conférences

1B - Les élus et l'ANC

Quels sont les moyens et outils existants pour atteindre les objectifs nationaux dans la limite des prérogatives des élus et du service ? Comment accompagner les usagers ou au contraire réglementer des territoires en fixant des règles locales générales plus contraignantes ?

Sous le parrainage de



2B - Responsabilités et obligations des professionnels en assainissement non collectif

Quelles solutions pour mieux travailler ensemble, simplifier les échanges et améliorer son service à l'utilisateur ? A travers des retours d'expériences ou encore des suggestions, l'ensemble des professionnels sera invité à débattre et exposer ses réflexions.

Sous le parrainage de



16h30 Pause

16h45 Conférence ouverte au grand public :
Les usagers et l'ANC : information, droits et devoirs

Cette conférence abordera les droits et devoirs des usagers sous différentes formes (relation avec les professionnels, relation avec les SPANC) ainsi que les procédures à suivre selon les situations : quel dispositif ANC pour quelle situation ? Elle mettra également en évidence les différentes aides financières existantes.

Sous le parrainage de



18h00 Fin de la première journée

Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

Le programme : Journée 2

PROGRAMME

JEUDI 28 JUIN

8h00 Accueil des participants

VOS PARCOURS

EXPERTISE

DECOUVERTE

8h30 3^{ème} session de conférences

3A - Du marquage CE à la liste verte (C2P)

Pour en connaître les limites, le marquage CE sera présenté, ainsi que les procédures d'agrément (partie réglementaire), les avis techniques jusqu'à l'inscription sur la liste verte (partie assurantielle). L'adaptation des dispositifs aux spécificités des Antilles-Guyane sera également abordée.

Sous le parrainage de



4A - Quelles sont les contraintes en Antilles-Guyane à la mise en place d'un assainissement réglementaire ?

Les territoires d'outre-mer se retrouvent face à des contraintes communes et spécifiques à chaque région. Pour autant les SPANC de l'outre-mer sont soumis à la même réglementation et aux mêmes devoirs et responsabilités qu'en métropole. Le manque d'espace, la topographie des territoires, la présence de nappe affleurante, la variabilité des sols inter et intra-parcellaire, les moyens financiers de la population ou encore la non disponibilité de certains matériaux sont autant de contraintes auxquels l'ANC en outre-mer doit faire face.

Sous le parrainage de



9h30 Temps salon et exposition extérieure

10h30 4^{ème} session de conférences

3B - Pour une adaptation des outils réglementaires et normatifs ?

Afin d'arriver à un assainissement de qualité en Antilles-Guyane, la réglementation, les agréments et le DTU 64.1 sont-ils adaptés aux conditions climatiques, au mode de vie et au contexte local (matériaux disponibles, topographie, superficie des terrains, sol...) ?

Sous le parrainage de



4B- Retour sur les pratiques en Antilles-Guyane

Face aux contraintes locales, il est difficile de faire appliquer la réglementation en vigueur. Toutefois, les réponses apportées respectent-elles toujours le cadre réglementaire ? A partir de cas concrets, des discussions seront engagées pour voir quelles sont les réponses à apporter, quelles solutions peuvent être mises en œuvre pour permettre un traitement efficace des eaux usées tout en respectant les exigences de la réglementation ?

Sous le parrainage de



PROGRAMME | JEUDI 28 JUIN (suite)

13h30 5^{ème} session de conférences

5A - Le SPANC d'aujourd'hui aux Antilles-Guyane

La réglementation oblige à suivre la vie de chaque installation. Quelles sont les données préalables, quelles sont les méthodologies et quels sont les outils de planification et d'aide à la décision ?



Sous le parrainage de

6A - Tout sur la réhabilitation : enjeux, contextes, techniques, coûts et financements

Cet atelier apportera des précisions sur les aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif déclarés non conformes : est-ce souhaitable en Antilles-Guyane ? Est-ce envisageable d'aider à réhabiliter ? Quelle stratégie adopter pour une aide efficiente ? (Maîtrise d'oeuvre en conception obligatoire ? Travaux sous maîtrise d'ouvrage privée ou publique ? Favoriser les zones à enjeux ?)

Sous le parrainage de



14h30 Temps salon et exposition extérieure

15h30 6^{ème} session de conférences

5B - Le SPANC de demain

Comment pourraient s'organiser les contrôles périodiques de l'existant pour nos territoires ? Cette seconde partie de la séance de travail s'appuiera sur un retour d'expérience. Que serait le SPANC idéal ?



Sous le parrainage de

6B - Accompagner l'utilisateur dans son projet de réhabilitation

Cette séance de travail permettra d'aborder les problématiques liées à la réhabilitation aux Antilles et en Guyane : comment accompagner l'utilisateur dans la mise en place de son système d'assainissement non collectif déclaré non conforme ? Techniques de réhabilitation, coûts (en métropole & en Antilles-Guyane) et possibilités de financements seront présentées.

Sous le parrainage de



16h30 Pause

16h45 Séance plénière de clôture

Quelles orientations stratégiques pour l'ANC en Antilles-Guyane ?

17h45 Allocutions de remerciement

Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

le budget prévisionnel

DEPENSES EN €	Nbre (unités ou jours réels)	Montant prévisionnel HT
1/ Organisation		
1.1 Contenu + Intervenants	42	22 100
- Elaboration du contenu du programme et suivi général	32	17 600
- Secrétariat, mailing	10	4 500
1.2 Participants	27	12 400
- Elaboration du fichier et du plan de diffusion	6	2 700
- Gestion des participants, facturation	2,5	1 375
- Relances, emailing, newsletter, communiqués web	9	4 050
- Site internet, conception, mise à jour	9,5	4 275
1.3 Gestion sur site	17	8 850
- Mise en place manifestation + accueil exposants (cadre)	6	3 300
- Mise en place manifestation + accueil exposants (non cadre)	5	2 250
- Encadrement et animation de l'événement	6	3 300
1.4 Partenariat	18,5	9 575
- Recherche des financements publics	6,5	3 575
- Recherche des financements privés	6	3 300
- Secrétariat	6	2 700
Sous-total Organisation HT	104,5	52 925

2/ Communication		
2.1 Programme		7 700
- Conception de la maquette et recherche des visuels	forfait	2 200
- Réalisation et impression carnet de bord	300 ex	1 500
- Edition programme : 3 000 exemplaires (A5 quadri 8 pages)	3000 ex	2 000
- Affranchissement, frais de machine routage : 3 000 ex.	2500 ex	2 000
Sous-total communication		7 700

3/ Logistique		
3.2 Aménagement		31 120
- Madiana : Espaces de conférences, locatif et équipements		18 000
- Espace exposition, stands		13 120
- Nettoyage espaces / remise en état		1 500
- Connexion internet		1 500
- Sécurité / gardiennage		1 500
- Mobilier complémentaire		3 000
3.2 Restauration		13 050
- Déjeuners, 200pers/jour, 2 jours, 27€HT/personne	200	10 800
- Pausas-café : 300x 7,5€ x 2 jours	300	2 250
3.3 Divers		5 000
- Badges (250 ex. en impression quadri)	250	700
- 3 hôtesses sur 2 jours		2 000
- Captation sessions	-	1 500
- Navettes visites de sites		800
Sous-total Logistique HT		49 170

4/ Frais de déplacement & divers		
- Frais déplacement équipe IDEAL préparation		5 000 €
- Frais équipe IDEAL sur place (transport/hébergements/restauration)		8 000 €
- Remboursement intervenants transport/hébergements/restauration		12 000 €
- Divers et imprévus (affranchissement, déplacement, fournitures..)		1 500 €
Sous-total Frais & divers HT		21 500,00
TOTAL HT		131 295,00
TOTAL DEPENSES TTC		157 554 €

Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

le plan de financement

RECETTES en €		Prévisionnel TTC
Partenaires institutionnels co-organiseurs		125 000 €
ODE Martinique		40 000 €
Collectivité Territoriale de Martinique		28 000 €
CACEM + ODYSSI		6 000 €
CAP Nord		6 000 €
CAESM		6 000 €
ODE Guadeloupe		10 000 €
CAP Excellence		3 000 €
CANBT		3 000 €
RéNoc + SIAEAG		3 000 €
ODE Guyane		10 000 €
CACL		3 000 €
Autres partenaires		7 000 €
Partenaires privés (12 stands environ)		30 054 €
Billetterie congressistes + règlement déjeuners participants		2 500 €

Les Assises Antilles Guyane de l'ANC

Merci de votre attention

Sylvie BOUDRE

Sylvie.boudre@eaumartinique.fr



**Assises Antilles-Guyane
de L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

**27 : 28
JUN 2018**

**MADIANA
Palais des Congrès
MARTINIQUE**

Un événement

Co-organisé avec

En partenariat avec

www.anc-antilles-guyane.com
#ANCAntillesGuyane
@Reseau_EAU

Logos of partner organizations: Réseau IDEAL, IDEAL connaissances, Réseau Eau, ODE, Collectivité Territoriale de Martinique, ODE, CACEM, Taggia, CAN.B.E., Cap Excellence, CAT Nord Martinique, Espace Sud, ODYSSEI, Réseau HEP LAROUSSE, SIAEAG.